

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 95 (2023)

Heft: 1

Artikel: Architecture du paysage : la nature reprend ses droits

Autor: Houllier Binder, Salomé

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1049655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARCHITECTURE DU PAYSAGE: LA NATURE REPREND SES DROITS

Dans le contexte actuel de crise environnementale et de densification du bâti, le monde de la construction et de l'architecture (re)prend conscience de l'importance des espaces publics et de la nature. Retrouvant une place au premier plan, le paysage contribue à redessiner les contours du bâti.

SALOMÉ HOULLIER BINDER

Alors que depuis quelques années la Confédération suisse met en valeur l'idée d'une culture du bâti, celle-ci ne peut se faire sans un aménagement du paysage adéquat. Discipline en elle-même, l'architecture du paysage est parfois sous-estimée et mise de côté au profit de l'objet architectural. Alors comment définir et préserver le patrimoine naturel en milieu bâti?

Face à l'urgence climatique et aux besoins de densifier, l'architecture du paysage apparaît comme une discipline clé afin de pouvoir bien vivre en ville. La tendance est, entre autres, à la végétalisation, à la piétonisation des espaces et même à la désimperméabilisation des sols. Mais

l'architecture du paysage est bien plus vaste que cela. En effet, le paysage est une notion polysémique. Il représente le territoire, les zones naturelles, les espaces publics. Le paysage traite de l'eau, de l'air et de la terre, de la faune et la flore, des rythmes des saisons, des jours et des nuits, des flux humains. À la fois objet culturel et outil d'aménagement dans les projets urbains, son caractère appropriable lui permet d'être une solution pour réduire la minéralisation des espaces car il est abordable par la vision, compris avec les sens et ressenti grâce à l'expérimentation. Ainsi, le paysage joue un rôle important dans la conception de toutes sortes de lieux. Son aménagement est crucial pour la préservation de l'environnement et le développement du bien-être humain.

Un besoin primitif

Le paysage fait partie de notre expérience existentielle vitale d'habiter. Pris comme nature, il est essentiel à notre développement, notre survie et notre bien-être. Une dimension philosophique que relève l'architecte et penseur français Maurice Sauzet dans son dernier ouvrage, «Habiter, entre nature et émotion» (2022). À l'origine de l'architecture naturelle – une pensée de l'architecture qui tisse des relations entre l'homme et son milieu –, il évoque la puissance émotionnelle du milieu naturel magnifiée par l'architecture. Considéré comme un éveil sensoriel, le paysage nous révèle un autre rapport au monde, un rapport primitif trop longtemps oublié et refoulé. En effet, la culture occidentale a historiquement ignoré la force



Pour la crèche de Renens, un nouvel espace public paysager comprend 22 jardins familiaux ainsi que des espaces plus intimes réservés à la crèche. Une réinterprétation du ruisseau de la Broye a été intégrée dans le nouveau tracé des cheminements qui composent désormais ce nouvel espace de vie. Crédit: L'Atelier du Paysage.



Créant une véritable canopée, la plantation de 50 arbres (pour commémorer les 50 ans de l'EPFL) permettra de réduire les effets d'îlot de chaleur. Le projet s'accompagne aussi d'un nouvel espace de rencontre avec une place publique, des cheminements et des nouveaux équipements. Crédit: L'Atelier du Paysage.

de l'attachement à la nature. Le classicisme ressentait même la nature comme un «désordre».

On voit cependant réapparaître aujourd'hui la volonté de renouer un lien avec son écosystème. De plus en plus nombreux sont les projets qui réfléchissent aux manières intelligentes de construire le non-bâti en recréant des milieux naturels divers afin de mettre en avant la biodiversité. Les prairies fleuries, les potagers urbains, les aménagements routiers végétalisés, les plantations en pleine terre sont autant de solutions qui contribuent à une cohabitation sensible entre l'humain et la nature en milieu urbain. Ces mesures soulèvent toutefois de nombreuses problématiques et nécessitent parfois des solutions techniques poussées. Par exemple, la déminéralisation et la plantation en pleine terre posent la question de place en sous-sols ainsi que de qualité de la terre de ces sols. De nouveaux systèmes comme la fosse de Stockholm

permet de favoriser l'arborisation et la gestion des eaux pluviales grâce à un mélange de terre et de cailloux qui génère un sol bien aéré et une forte porosité. L'architecture du paysage doit donc naviguer entre ce type d'enjeux et contraintes afin de proposer un projet équilibré entre la nature et les activités humaines.

Un rôle social

Pris comme espace public, le paysage joue un rôle vital dans la vie publique et sociale. «L'Homme est un animal social» disait Aristote. Agora, forum, parvis d'église, esplanade, place publique sont autant de typologies d'espaces publics qui se sont succédé au cours de l'histoire, révélatrices du mode de vie urbain au fil des époques. Alors que le mouvement moderne mettait en avant la voiture et la société individualiste, le modèle contemporain aspire à quelque chose de plus communautaire. Des espaces publics aménagés ont la capacité de favoriser les échanges, l'in-

clusion et le vivre ensemble. L'architecture du paysage joue alors un véritable rôle social'. «L'espace public a un impact social très fort dans un quartier. Il est fédérateur» souligne Laia Solé, architecte paysagiste et associée dans le bureau L'atelier du Paysage. Une approche sensible permet ainsi de développer un programme paysager pour que l'humain trouve son rôle dans la société. Des réflexions sur les parcours, les circulations piétonnes, l'appropriabilité des espaces et les démarches participatives permettent de développer un paysage de qualité et, par conséquent, une vie sociale de qualité, comme le précise Sibylle André, associée chez Paysagegestion, bureau en charge des espaces publics de la première phase des Plaines-du-Loup à Lausanne. Pour ce projet, l'objectif principal était de créer un maximum de possibilités de rencontres grâce à l'aménagement de rues jardinées rythmées par des espaces verts variés appropriables par les habitants.

Entre paysage et densité

La densification des villes reste une nécessité et le besoin de renouer avec la nature ne peut pas forcément se traduire par l'aménagement d'espaces extérieurs très vastes. Le développement de nouveaux quartiers denses qui reçoivent les abords des villes ne sont pas toujours bien perçus. Comment alors faciliter l'acceptation de densité par la population? La végétalisation de ces quartiers est l'un des critères principaux. Mais ce n'est pas tant le ratio d'espaces verts par rapport à la surface bâtie qui compte, mais surtout la qualité de ces espaces extérieurs. Des espaces publics généreux et émancipés de toute circulation routière sont tout aussi importants que les cours ou autres espaces communs à l'intérieur des bâtiments. Les extérieurs, bien aménagés,

deviennent de véritables espaces à habiter, un point particulièrement important à notre époque qui survalorise le grand paysage au profit du «petit» paysage, celui du pied de façade, trop généralement abandonné aux infrastructures – une trémie, un monobloc de ventilation, une entrée de parking.

En créant des rapports sensibles à notre environnement, l'aménagement du paysage peut agir comme facilitateur d'acceptation de densité. Des solutions qualitatives peuvent rendre la densité plus douce et intégrée et, de fait, mieux acceptée. Le projet lauréat pour les espaces publics de l'étape 2 des Plaines-du-Loup développé par le bureau MAP – Monnier Architecture du Paysage utilise la nature et le territoire comme éléments de suture entre le quartier et le contexte voisin. Il

réfléchit aussi aux axes de déambulations et propose une forêt urbaine comme continuité à travers le quartier.

Changement de paradigme

L'architecture fait aujourd'hui face à un changement de paradigme. La prédominance du bâtiment sur le paysage, parfois conçu comme un objet sculptural indépendant, est désormais remplacée par une attention renforcée à ce qui l'entoure, dans une cohabitation équilibrée entre environnements bâti et naturel. L'architecture intègre donc de nouvelles préoccupations et le bâtiment, quel qu'il soit, ne peut perdurer que grâce à sa relation avec l'extérieur, avec la nature et avec les humains. L'architecture devient relationnelle. Plutôt que de réfléchir de manière introvertie, les projets architecturaux s'ouvrent sur le paysage et trouvent leur genèse dans les lieux qui l'entourent: les seuils s'étirent avec la création de loggias, de balcons; les parcours ménagent des séquences; les ouvertures cadrées jouent sur ombre et lumière, fermeture et ouverture. Le bâti entre ainsi en résonance dans un ensemble qui rassemble. Cette réflexion paysagère doit se faire en amont et en parallèle du projet architectural afin de garantir des mises en relation cohérentes. Par exemple, lors de l'étape 2 des Plaines-du-Loup, la ville de Lausanne a mis en avant un mode de produire la ville qui consiste à commencer par le vide pour développer le projet et à voir les projets bâtis se développer autour d'un projet d'espaces publics qui sera piloté par les architectes paysagistes. Une telle démarche offre une plus-value évidente de l'architecture du paysage dans la conception architecturale et urbaine. ■



Intitulé «Promenons-nous dans les bois», l'ambition du projet est de développer un véritable morceau de nature en ville. Le Bois-Mermet est étiré jusque dans le quartier grâce à l'aménagement d'une forêt urbaine qui reconnecte les sentiers existants au quartier. Crédit: MAP.

¹ Lire article «REQUALIFIER L'ESPACE PUBLIC: L'HISTOIRE DE SUPERKILEN» in «Habitation» 3-2022.

Pour que les jeunes, les familles
et les aînés puissent vivre
dans des conditions
adaptées à leurs revenus.



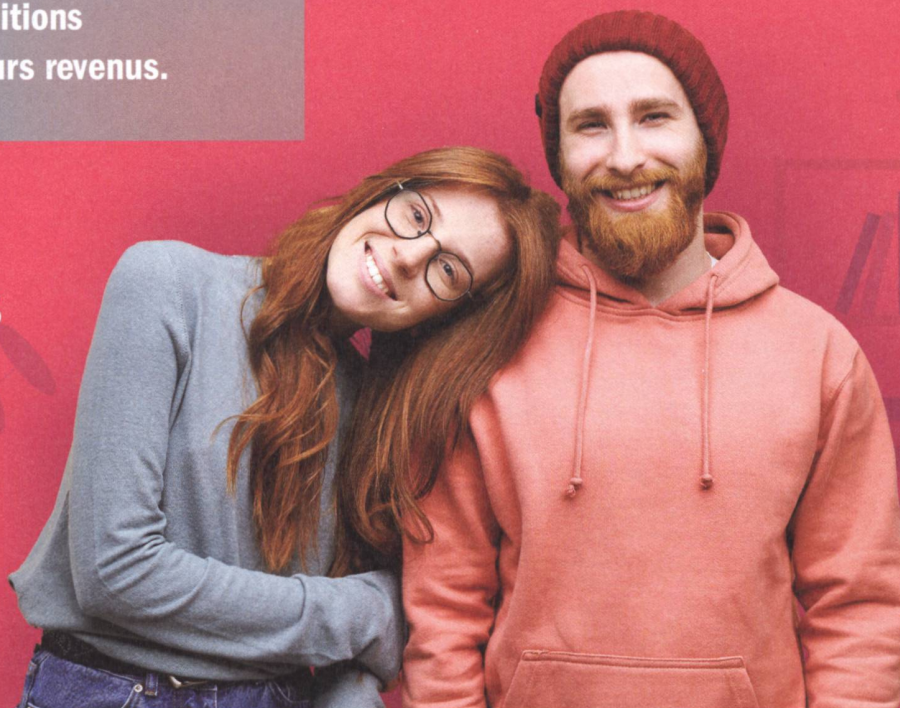
LOGEMENT IDÉAL

société coopérative

60 ans

Société coopérative
spécialisée
dans l'immobilier
à loyer abordable

logement-ideal.ch



Oui, je le veux !
Assainir
pour le futur.



flumroc.ch/ouijeveux

